

Saint-Rémy *ma ville*

n°46

juillet 2026



Ma ville zoom sur...

Mieux faire face aux crues
p. 6 • 7



Ma ville en travaux
p.9



Ma ville en actus
p.12



Ma ville portrait
p.15



Ma ville bouge
p.16

Sommaire

- **Édito** - p.3
- **ma ville en images** - p.4
- **ma ville ZOOM SUR...**
Pour mieux faire face aux crues - p.6
- **ma ville en travaux** - p.8
- **ma ville en actus** - p.10
- **ma ville portrait** - p.15
- **ma ville bouge** - p.16
- **ma ville solidaire** - p.17
- **ma ville côté associations** - p.18
- **Tribune libre** - p.20
- **ma ville pratique** - p.21
- **ma ville agenda** - p.22

**Monsieur le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.**

Tél. Secrétariat : 01 30 47 05 02.

VOTRE JOURNAL EST ÉCO-RESPONSABLE



CONTACT SERVICES MUNICIPAUX



Accueil	01 30 47 05 00
État-civil	01 30 47 05 10
Secrétariat général	01 30 47 05 02
Urbanisme	01 30 47 05 15
Régie et facturation	01 30 47 05 07
Ressources humaines	01 30 47 05 18
Services techniques	01 30 47 05 16
Service communication	01 30 47 05 26
Service culture et évènement	01 30 47 05 08
Police municipale	01 30 47 05 05
Vie associative	01 30 47 05 52
Petite enfance	01 30 47 05 00 (poste 333)
CCAS	01 30 47 48 45
RPE	01 77 04 84 09
Scolaire	01 30 47 48 49
Espace Jeunes La Noria	06 83 88 70 63

Hôtel de ville

2 rue Victor-Hugo - 78471 Saint-Rémy-lès-Chevreuse Cedex
Tél. : 01 30 47 05 00

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h. Fermée le mardi après-midi.
Samedi de 9h à 12h30 permanence Biométrie.



www.ville-st-remy-chevreuse.fr
magazine téléchargeable sur le site



[www.facebook.com/
saintremyleschevreuse](https://www.facebook.com/saintremyleschevreuse)



YouTube Ville de St-remy-lès-chevreuse



[Instagram.com/saintremyleschevreuse](https://www.instagram.com/saintremyleschevreuse)



www.linkedin.com/ville-saint-remy-les-chevreuse

SAINT-RÉMY MA VILLE • JOURNAL D'ACTUALITÉS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Dominique Bavoil.
Rédactrice en chef : Catherine Ridoux.
communication@ville-st-remy-chevreuse.fr
Rédaction : Catherine Ridoux, Noëlle Gavignet
Myriam Schwartz
Mise en page : Jean-Christophe Sully.

Impression : Wauquier à 4 500 exemplaires.

Dépôt légal : juillet 2026.

ISSN : 3099-8700

Crédit photos : service communication - Michel Delcambre - clouis_queant - Marie_Guerre_
Photographe - Lecailtel - VHSR - MLC - Myriam Schwartz - H2G - Céramique Terre Ouest



Chère Saint-Rémoise, cher Saint-Rémois,

Nos « devoirs de vacances » ont débuté afin d'améliorer votre quotidien. Sans pour autant vouloir faire une liste à la Prévert, voici les réalisations significatives des dernières semaines et de celles à venir :

- rues de l'Etang et de la Digue : réhabilitation du réseau d'assainissement et réaménagement de la voirie,
- rue Ditte : réfection des cheminements, en collaboration avec la CCHVC et déplacement du transformateur Enedis actuellement positionné dans le jardin public,
- parking du Prieuré : travaux de restauration écologique de l'Yvette et lutte contre les inondations,
- gare RER : ouverture d'un accès supplémentaire côté sud, accessible aux personnes à mobilité réduite,
- travaux de voirie rue de la Terrasse et campagne de reprise des nids de poule, marquages au sol dans l'ensemble des quartiers,
- rues de Port-Royal et Assas : réalisation de forage et renouvellement du réseau électrique basse tension Enedis,
- groupes scolaires : travaux d'entretien, d'améliorations intérieurs et extérieurs.

Nous vous adressons nos excuses pour la gêne occasionnée par certains chantiers, néanmoins indispensables techniquement, pour la sécurité et le confort de tous.

**Autant de
projets positifs
qui témoignent
de notre
investissement**

Le dossier (page 6) est consacré à la poursuite des travaux en vue de la lutte contre les inondations, menés par le SIAHVVY et la commune, absolument essentiels dans le contexte climatique actuel.

Notre église retrouve peu à peu sa beauté et son cachet. « *Un p'tit village, un vieux clocher* » comme le dit la chanson : c'est le cœur de notre ville, symbole de nos racines et de notre histoire.

La pratique sportive sera bientôt à l'honneur : réhabilitation du terrain de football, création de parcours trails au départ de la gare, aménagement de courts de padel à Beauplan. Enrichir l'offre, tout en réfléchissant à la gestion efficace et rationnelle de nos équipements.

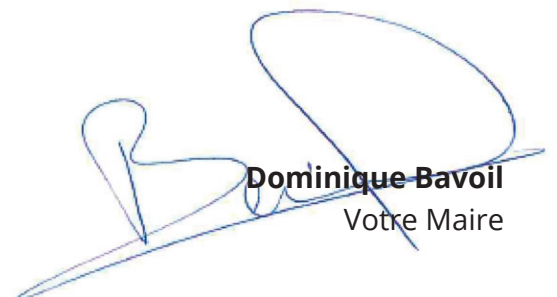
Autant de projets positifs qui témoignent de notre investissement sans faille pour notre jolie ville.

Les beaux jours nous donneront de nombreuses occasions de nous rencontrer : fête de la musique, fête nationale, cinéma de plein air, FestivAl'OUT, créant des oasis de fraternité et de convivialité.

La reprise aura lieu le 6 septembre avec le forum des associations, qui témoigne de la vigueur et de la richesse de notre vie associative. Puis le 12 septembre, lancement de la saison culturelle à l'Espace Jean-Racine pour des moments d'émotions partagés.

En attendant de nous retrouver, profitez de votre été pour aborder avec sérénité et confiance la fin de l'année.

Fidèlement vôtre,



Dominique Bavoil
Votre Maire



Chine en fête

Sous un soleil généreux, le vide-greniers de La Noria a attiré la foule le 8 mai. Livres, vêtements, trésors oubliés et objets déco ont fait le bonheur des chineurs.

Battements de scène

Pendant deux week-ends, Mai en scène a fait vibrer Saint-Rémy. Pour sa 15^e édition, près de 2 400 spectateurs ont applaudi jeunes talents, artistes confirmés et compagnies professionnelles. Une aventure collective portée par le service Jeunesse, H2G, Ocalyce des Arts et tous les bénévoles, sur scène comme en coulisses.



Silence... succès !

Les 29 et 30 mai, le Théâtre de l'Éphémère de la MLC a fait salle comble au théâtre Raymond-Devos avec Silence, on tourne ! Bonne nouvelle, la troupe sera de retour les 6 et 7 novembre pour une reprise très attendue.



Beauplan en fête

À Beauplan, l'association VHSR a enchaîné deux belles réussites. Le 24 mai, la Journée champêtre a réuni joueurs, familles et gourmands autour de concours, d'un barbecue et d'une ambiance conviviale. Le 31 mai, le Printemps des Artistes a attiré un public toujours plus nombreux venu admirer les œuvres d'artistes talentueux dans un cadre bucolique et ensoleillé.



En toute convivialité

Entre escapade à Giverny le 28 mai et buffet gourmand le 5 juin, les seniors de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et de Chevreuse ont partagé deux belles journées ensemble. Jeux, découvertes, échanges et bonne humeur ont renforcé les liens entre les habitants des deux communes.



Jury 2026 des Biennales

Il a fallu 2 jours au Jury de la 18^e Biennale pour distinguer les plus belles reliures inspirées de La Vagabonde. Les 234 œuvres, réalisées par des relieurs issus de 30 pays répartis sur plusieurs continents, seront à découvrir du 24 au 27 septembre au théâtre Raymond-Devos.



Musiques enchantées

Le temps d'un week-end, la magie des grands classiques du cinéma d'animation a résonné à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. L'Orchestre d'Harmonie de la Société musicale et ses invités de la RATP et de Clamart ont offert un voyage musical féerique, applaudi par un public conquis.



Rideau sur MLC

Le festival MLC Justine Hallouin 2026 a fait le bonheur de ses 632 spectateurs. Cette édition a une fois de plus mis en lumière les talents des ateliers de la MLC, des plus jeunes aux adultes. Une belle fête du spectacle vivant... et déjà le moment de préparer la prochaine saison sur leur site www.mlcstremy.org, lancez-vous !



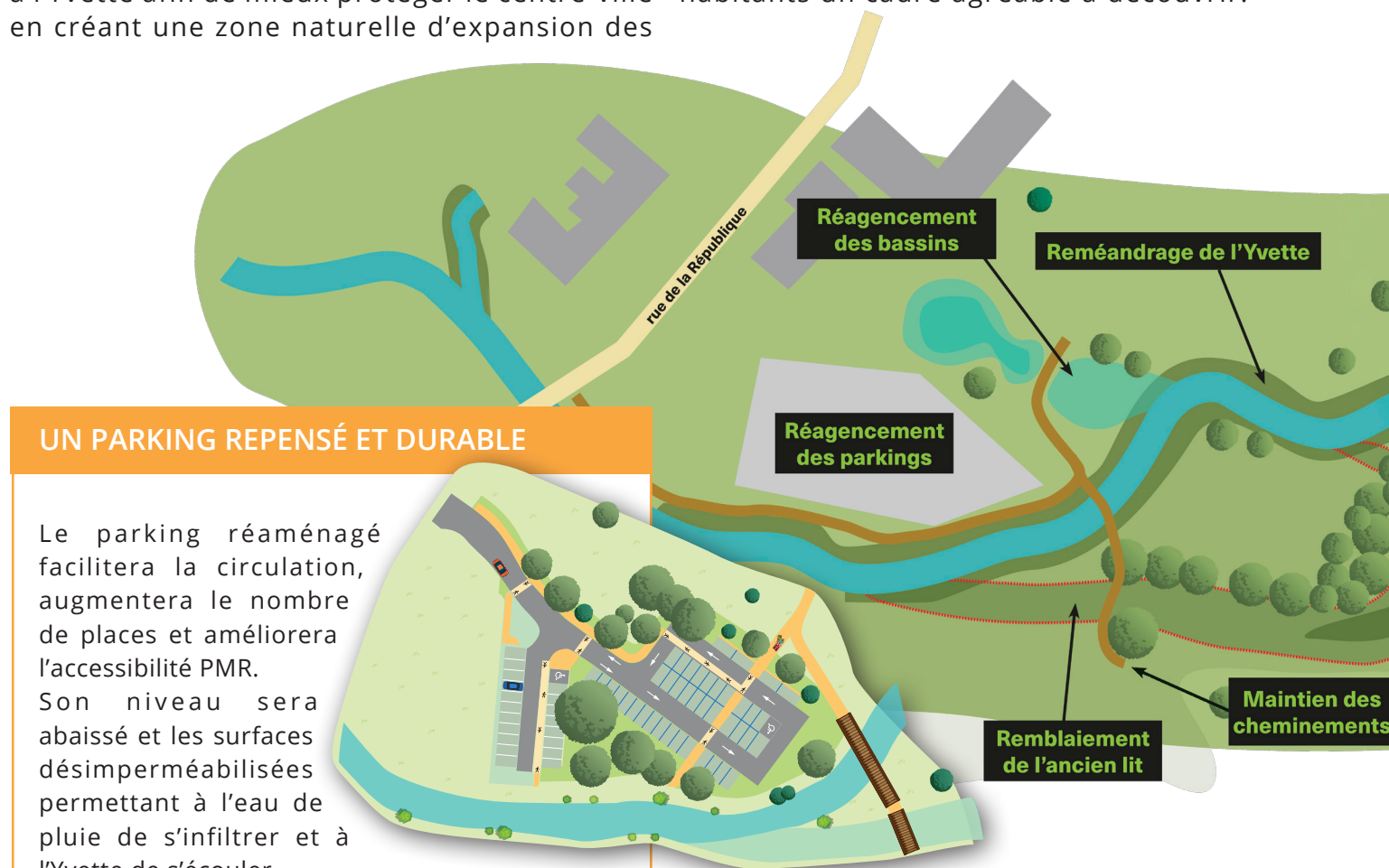
Terre de talents

Les 13 et 14 juin, le Marché des potiers a attiré plus de 2 500 visiteurs. Faïence, grès, porcelaine, raku, sculptures, bijoux et pièces uniques ont transformé la ville en galerie à ciel ouvert. La démonstration spectaculaire du maître tourneur Jacques Trouis et les initiations au tournage ont ravi petits et grands, offrant un beau moment de découverte autour des savoir-faire de la céramique.

Transformer la ville pour m

Dans la continuité des aménagements déjà réalisés dans le jardin public, autour de la place du Lavoir et de la pharmacie, un nouveau projet de prévention des crues débutera en septembre. Son objectif : redonner de l'espace à l'Yvette afin de mieux protéger le centre-ville en créant une zone naturelle d'expansion des

crues et en reconstituant un lit majeur avec un cours d'eau plus sinueux. Ce projet de restauration écologique contribuera également au développement de la biodiversité sur des berges redevenues naturelles et offrira aux habitants un cadre agréable à découvrir.



UN PARKING REPENSÉ ET DURABLE

Le parking réaménagé facilitera la circulation, augmentera le nombre de places et améliorera l'accessibilité PMR.

Son niveau sera abaissé et les surfaces désimperméabilisées permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer et à l'Yvette de s'écouler.

Des noues paysagères recueilleront et stockeront les eaux de pluie, tandis que de nouveaux espaces végétalisés, des arbres adaptés aux milieux humides et un stationnement vélo compléteront l'aménagement.

Au-delà du stationnement, ce site deviendra un véritable outil de gestion de l'eau au service du centre-ville.

**Plus d'espace pour la rivière,
plus de protection pour le
centre-ville**

ieux faire face aux crues

L'accès des piétons est conservé entre la rue de la République et la rue Ditte (marché, Espace Jean-Racine, RER...) et vers la mairie, pendant toute la durée des travaux.

Durée
prévisionnelle
des travaux :
8 mois



Parole d'élus

Alexandre Vabre

Adjoint en charge de l'environnement et de la transition énergétique

Depuis près de dix ans, la Ville et ses partenaires conduisent un programme d'aménagements destiné à mieux prévenir les inondations : restauration

des berges du Rhodon et du jardin public, enfouissement des réseaux sous le pont et création de zones d'expansion des eaux.

Ces travaux constituent une nouvelle étape de cette stratégie, qui associe prévention des inondations, restauration des milieux naturels et adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Notre priorité reste la même : mieux protéger les habitants, les activités et les équipements publics, tout en respectant l'environnement et les exigences réglementaires qui encadrent ces aménagements.

Financement du projet

Coût global
1 900 000 €

Restauration écologique
du cours d'eau et
décaissement des parking :
1 400 000 €

Création du nouveau
parking perméable :
500 000 €

Prise en charge financière

SIAHVV

Ville (plus-value liée au revêtement perméable du parking)

Agence de l'eau
Seine-Normandie et
de la Métropole du
Grand Paris

La Ville poursuit son programme d'entretien

Sécuriser, moderniser et entretenir le patrimoine communal : la Ville poursuit en 2026 un programme d'investissements ciblés pour améliorer les bâtiments municipaux. Théâtre, écoles, équipements publics ou éclairage, ces travaux renforcent la sécurité des usagers, assurent la conformité des installations et garantissent des équipements plus fonctionnels au service de tous.

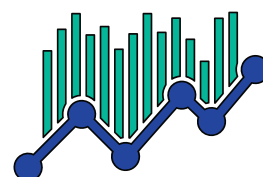
PROJETS ENGAGÉS

106 000 €



PROJETS CHIFFRÉS

10



opérations avec montant

PROJETS DÉTAILLÉS

	Projet	Montant (€)	Statut
	Portes accès Théâtre Raymond-Devos (7 doubles portes)	40 000 €	✓ Programmé été 2026
	Travaux électricité Espace Jean-Racine (EJR)	17 000 €	✓ Programmé été 2026
	Remplacement centrale intrusion bâtiments + mise à niveau Beauplan	15 000 €	✓ Devis en cours
	Intervention verrière école Jacques-Liauzun	6 500 €	✓ Réalisé
	Installation alarme intrusion InterG	5 000 €	✓ Devis en cours
	Alarme incendie visuelle loges PMR EJR	5 000 €	✓ Programmé été 2026
	Installation alarme intrusion MLC	5 000 €	✓ Devis en cours
	Remplacement éclairage Maison de Beauplan	3 600 €	✓ Programmé été 2026
	Intervention poteau préau école Jean-Moulin	3 000 €	✓ Réalisé
	Changement éclairage 51 rue Ditte	2 500 €	✓ Programmé été 2026



La rue Ditte va être réaménagée afin de renforcer la sécurité des déplacements et d'offrir de meilleures conditions de circulation aux cyclistes, aux piétons et aux automobilistes.

Après une phase expérimentale, la bande cyclable actuelle évolue vers une piste sécurisée avec une séparation physique entre les cyclistes et les véhicules motorisés. La proximité entre les vélos et la circulation automobile peut générer un sentiment d'insécurité, notamment aux heures de pointe. Pour permettre cet aménagement, la mise en sens unique de la rue s'est imposée comme la seule solution techniquement envisageable.

Ce choix répond au schéma directeur cyclable de la CCHVC, financeur du projet.

Cet axe structurant de la commune est utilisé quotidiennement par de nombreux habitants, notamment les élèves rejoignant les établissements scolaires, la gare RER et les principaux équipements du secteur.

La Ville est consciente que ce projet entraîne une évolution des conditions de circulation et a suscité des interrogations. Son objectif reste néanmoins de répondre à un enjeu essentiel : permettre des déplacements plus sûrs sur un axe structurant de la commune.

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

- Une piste cyclable sécurisée et physiquement séparée de la circulation automobile.
- Des trottoirs mis aux normes d'accessibilité, facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite et de l'ensemble des piétons.
- Des équipements de séparation adaptés pour mieux distinguer les espaces réservés aux différents usagers.
- Une nouvelle signalisation pour garantir une circulation claire et conforme.
- Des aménagements de sécurité et de ralentissement destinés à apaiser la circulation.
- Une intégration paysagère soignée, afin d'inscrire harmonieusement le projet dans son environnement.

Le transformateur en transfert



En parallèle de la création de la piste cyclable rue Ditte, le transformateur électrique actuellement situé dans le jardin public sera transféré sur le parking de l'espace Jean-Racine. Cette opération s'inscrit dans un projet plus large de restructuration du

réseau électrique du centre-ville.

De plus, le poste existant, situé près du Monument aux Morts, est exposé aux inondations. Le nouvel emplacement permettra de renforcer la fiabilité du réseau et de sécuriser l'alimentation électrique notamment autour des rues Pierre-Chesneau et de la République.

Bientôt un nouvel accès

La future entrée secondaire à la gare RER entre dans sa dernière phase de travaux. Quelques ajustements techniques et vérifications réglementaires restent encore à réaliser avant l'autorisation d'ouverture. Si le calendrier est respecté, la mise en service pourrait intervenir courant juillet. Une information sera diffusée sur le site de la Ville et les réseaux sociaux dès que la date sera confirmée.



Ces institutions qui travaillent au service des Saint-Rémois



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse accompagne les communes dans la préservation des espaces naturels, des paysages et du patrimoine, tout en soutenant un développement équilibré du territoire.

Réuni le 26 mai au Perray-en-Yvelines, le comité syndical a réélu à l'unanimité Anne Cabrit à sa présidence pour un mandat de six ans. Les élus représentant les 55 communes du Parc, les Départements, les intercommunalités et la Région Île-de-France ont également élu les 22 membres du Bureau syndical ainsi que les dix vice-présidents qui participeront à la mise en œuvre des projets du territoire.

Info+ :
www.parc-naturel-chevreuse.fr



Durant la période de congés scolaire, la Ville poursuit ses investissements dans les écoles afin d'offrir aux élèves et aux équipes pédagogiques des conditions d'apprentissage toujours plus adaptées : modernisation des équipements numériques, renouvellement du mobilier, amélioration du confort des locaux et accompagnement des évolutions d'effectifs.

Équipements pédagogiques et mobilier

- Installation d'une horloge automatique à l'école Jean-Moulin,
- acquisition de VPI et de tableaux blancs afin d'accompagner le remplacement des TNI dans les écoles Jean-Moulin (remplacement intégral)

et Jacques-Liauzun (4 VPI remplacés).
• achat de mobilier pour l'ouverture d'une classe à Jean-Jaurès :

- tables et chaises,
- bureau enseignant,
- tableau blanc,
- VPI (Vidéo projecteur interactif).

OBJECTIFS

- Améliorer le confort des élèves et des enseignants
- Moderniser les équipements
- Adapter les locaux aux évolutions d'effectifs

Amélioration du cadre scolaire et du confort

- Remplacement des rideaux à l'école élémentaire Jacques Liauzun,
- installation de stores à la maternelle Saint-Exupéry,
- mise en place de cloisonnettes sanitaires à l'école maternelle Saint-Exupéry,
- installation d'un bac à albums mural pour la bibliothèque de Jean-Moulin,
- remplacement des stores par des rideaux dans certaines classes de l'école Jean-Jaurès.

ÉVOLUTIONS PRÉVUES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

- Ouverture de classe à l'école Jean-Jaurès
- Fermeture de classe à l'école élémentaire Jacques-Liauzun
- Ouverture de classe à l'école maternelle Jacques-Liauzun

La Ville accompagne ces évolutions en adaptant les locaux, en acquérant le mobilier nécessaire, en ajustant les moyens matériels et en anticipant les besoins des équipes pédagogiques afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage.

Mobilité, l'offre renforcée

Les vélos et trottinettes électriques

s'installent à Saint-Rémy-lès-Chevreuse cet été en libre-service. Une solution attendue par de nombreux habitants pour faciliter les déplacements du quotidien.

L'expérimentation menée en 2022 avec la ville de Chevreuse avait démontré l'intérêt de ces modes de transport pour répondre au défi du « dernier kilomètre », entre la gare, les quartiers, les équipements publics et les commerces.



Malgré un usage apprécié, le précédent opérateur avait mis fin au service pour des raisons économiques.

Convaincus de l'utilité de cette offre, les deux Maires, Anne Herry-Le Pallec et Dominique Bavoil, ont poursuivi leurs démarches. Une nouvelle opportunité se concrétise aujourd'hui grâce à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui étend son dispositif jusqu'à la Vallée de Chevreuse et en finance le déploiement.

Cette expérimentation, prévue jusqu'en décembre 2026, permettra d'évaluer les usages avant une éventuelle pérennisation du dispositif.

Les habitants bénéficieront ainsi de trottinettes et de vélos électriques en libre-service pour rejoindre plus facilement la gare RER, réduire les trajets en voiture sur de courtes distances et disposer d'une solution souple et accessible à tout moment.

Une avancée concrète en faveur d'une mobilité plus pratique, plus durable et mieux connectée à l'échelle du territoire.



Jumelage avec Noépé, appel à volontaires

La Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse poursuit la construction de son jumelage avec la commune de Noépé, au Togo, engagée depuis plusieurs années autour de valeurs de partage, d'ouverture et d'échanges culturels.

Ce partenariat place la jeunesse au cœur de ses actions : correspondances entre écoles, ateliers dans le temps périscolaire, rencontres autour de la musique, de la danse, du sport et de la langue française. Pour faire vivre ce jumelage, la Ville recherche des partenaires, enseignants, responsables associatifs, animateurs, artistes, éducateurs sportifs, parents d'élèves ou habitants souhaitant s'impliquer dans une aventure collective et porteuse de sens et développer des projets. D'autres actions pourront également voir le jour, notamment pour accompagner la valorisation du patrimoine culturel de Noépé.

Vous souhaitez participer à cette dynamique ?

Contactez dès maintenant :
cabinet@ville-st-remy-chevreuse.fr
01 30 47 05 24

Nouveaux arrivants

Quelle que soit la raison qui vous a amenés à poser vos valises à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, cette ville ne vous laissera pas indifférents.

Pour faciliter votre arrivée, les services de la Ville organiseront le samedi

10 octobre après-midi, un temps d'accueil des nouveaux habitants pour découvrir le territoire et les services, et donner toutes les informations utiles pour le quotidien. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à renseigner ce formulaire.



Du nouveau à Saint-Rémy

Le padel ? Un sport de raquette dans un espace fermé plus petit qu'un court de tennis, se jouant en double, accessible à tout âge. Recommandé par la Fédération française de tennis, il est plébiscité par les pratiquants.

Le projet :

- Modernisation des équipements existants et valorisation du patrimoine communal
- À l'intérieur du gymnase de Beauplan, aménagement de 3 terrains de padel, d'un terrain multisports, d'un espace de restauration et de convivialité entièrement financés par un prestataire, qui versera une redevance annuelle à la ville.

Quand et comment ?

- Des créneaux gratuits seront réservés pour les enfants des écoles, le club de tennis, des sessions pour tout public – réservations en ligne, paiement dématérialisé, location de matériel – avec des animations régulières, des cours d'initiation, des tournois.

Avantages :

- Diversification de l'offre d'équipements sports avec accès à des publics prioritaires,
- Animation et attractivité renforcées du quartier de Beauplan,
- Aucun coût pour la collectivité : l'opérateur choisi après une procédure réglementaire finance, réalise et exploite les aménagements réalisés à ses frais.

Quid des activités existantes ?

- Aucune activité supprimée, mais une réorganisation prévue avec les responsables afin d'utiliser d'autres sites de proximité. Un terrain multisports reste dédié aux enfants des écoles et au centre de loisirs.

La mutualisation d'équipements sous-utilisés dans nos 3 communes (avec Chevreuse et Dampierre) s'avère nécessaire pour rationaliser leurs

Le saviez-vous ?

Un peu d'histoire :

Le gymnase de Beauplan était à l'origine un hangar, dans lequel 2 courts ont été aménagés par le club de tennis à l'époque. Cet équipement a été repris ensuite par la Ville sur demande du club qui ne pouvait assurer les coûts d'entretien, voici une vingtaine d'années. Après diagnostic, ce bâtiment s'avère être une passoire énergétique. Les élèves du groupe scolaire Jacques-Liauzun effectuent leur activité sportive l'hiver au C3R et dans ce gymnase quand les températures se font plus clémentes. La pratique du padel ne nécessite pas de bâtiment chauffé.



ATELIER-FORUM

La Ville lance un nouveau format de concertation citoyenne *L'Atelier-Forum*. Pensé pour favoriser des échanges directs entre habitants, élus et techniciens, ce rendez-vous privilégie le dialogue en petits groupes autour d'un projet précis.

Pour cette première édition, les discussions porteront sur le projet de modernisation du gymnase de Beauplan et l'implantation de pistes de padel. L'occasion de découvrir le projet, de poser ses questions et d'échanger sur l'avenir de cet équipement sportif.

**Samedi 19 septembre
de 15h à 17h**

**Maison de Beauplan
Hauts de Saint-Rémy.**

coûts de fonctionnement et d'entretien. Ce principe a été adopté depuis des années par les clubs de football, judo et basket etc.



Trail : courir, découvrir

Une nouvelle offre sportive gratuite et accessible à tous est désormais proposée à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, au cœur des paysages remarquables de la vallée.

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport pour tous et des activités de pleine nature, la Ville accompagne le nouveau projet du Conseil départemental des Yvelines : la création d'une base de trail accessible gratuitement toute l'année.

Au départ de la gare RER, au niveau de l'Aiguillage, ces circuits balisés allant de 7 à 37 kilomètres, du niveau débutant au niveau expert, permettent la pratique du sport en libre accès, en milieu naturel offrant la découverte des paysages, des centres-bourgs et du patrimoine.

Balisés par traces GPX téléchargeables en ligne ou sur site au moyen des QR codes des balises, ces itinéraires permettent de canaliser les flux de pratiquants sur des chemins identifiés afin de préserver la faune, la flore et l'équilibre des espaces naturels traversés.



Parole d' élu
Dominique
Dufrasnes
Adjoint délégué
aux sports

À Saint-Rémy, la politique sportive complète celle menée auprès des associations par Agnès Bosdarros, adjointe à la vie associative. Nous soutenons le sport encadré tout en développant une offre de pratique libre accessible à tous.

La base de trail et le projet de padel illustrent cette volonté d'offrir des lieux de pratiques sportives modernes, attractifs et adaptés aux nouvelles attentes des habitants. Dans les années à venir, la Ville poursuivra cet engagement avec de nouveaux aménagements : murs d'escalade, terrains de basket 3x3, espaces de pétanque et parcours santé.

L'accessibilité restera au cœur de chaque projet afin que chacun puisse pratiquer une activité physique adaptée et ce, quel que soit son âge.

Notre territoire dispose d'un cadre naturel exceptionnel. Utilisons-le pour encourager l'activité physique, les mobilités douces et les loisirs de plein air.

Le sport en liberté

Depuis plusieurs années, la Ville développe des équipements sportifs de proximité accessibles à tous, favorisant une pratique libre, gratuite et adaptée à tous les âges.

Dans tous les quartiers, Saint-Rémy-lès-Chevreuse enrichit progressivement son offre de sport en accès libre afin de permettre à chacun de pratiquer

une activité physique près de chez lui. Depuis 2022, des aires de fitness équipées d'agrs adaptés à tous les publics, y compris aux personnes à mobilité réduite, ont été installées au bord du lac de Beauséjour et dans le parc de la Chouette, rue Lamartine.

À la Clairière de Beauplan, le terrain de football loisirs existant a été complété

en 2024 par une station de street workout. Plus récemment, un terrain de pétanque a été créé et l'ancien rénové au lac de Beauséjour, tandis que les deux terrains de la Clairière de Beauplan ont été rénovés en 2026. Une offre de proximité qui complète les équipements associatifs et encourage la pratique sportive au quotidien.

Une saison pleine de surprises



La programmation culturelle 2026/2027 arrive bientôt, mi-juillet sur le site de la Ville et mi-août directement dans vos boîtes aux lettres. De quoi avoir le temps de trépigner...

puis de cocher vos dates préférées ! Et pour les curieux ou les indécis, tout se découvre aussi lors d'une soirée de lancement où le public sera embarqué dans un joyeux mélange d'annonces, de rencontres et de surprises, avant de se laisser entraîner par le spectacle *Pile ou face* du quartet vocal a cappella *Têtes de Chien*. Entre humour décalé

et virtuosité musicale, chacun deviendra un peu chef d'orchestre. C'est le public qui choisira le fil du concert et bousculera avec malice les grands classiques de la chanson française.

La soirée se terminera dans une ambiance détendue autour d'un verre, l'occasion de refaire le spectacle, d'échanger et de rencontrer artistes et partenaires culturels.

Infos+ : soirée d'ouverture de saison gratuite sur inscription - samedi 12 septembre à 20h - Théâtre Raymond-Devos



Pile ou face – Têtes de Chien
Samedi 12 septembre à 20h
Théâtre Raymond-Devos
Tout public - dès 8 ans



Parole d'élue
Anne-Sophie Materne
Adjointe déléguée à la culture

« La saison culturelle 2026/2027 s'annonce pétillante et fédératrice. Nous avons souhaité proposer 11 spectacles pour tous les publics, afin que chacun, des plus jeunes aux plus grands, puisse partager des moments de découverte et d'émotion.

Cette programmation s'inscrit pleinement dans la vie de notre territoire, en étroite collaboration avec nos partenaires locaux, tels que le Festival à toute heure ou encore la série de conférences et ciné-débats Paroles en actions.

Elle se construit également autour d'un fil rouge fort : l'héritage de Raymond Devos à travers le projet Devos, 20 ans après, porté par la Maison-musée Raymond-Devos, en partenariat avec l'ADARD, l'atelier aquarelle de l'ARC et la Ville. Je serai heureuse de vous retrouver le 12 septembre pour vous présenter plus en détail cette programmation, conçue avec le service culturel et la participation de la vie associative. »

ABONNEZ-VOUS À LA SAISON

Les abonnements vous permettent d'accéder aux spectacles à tarif préférentiel, tout en composant votre parcours selon vos envies. Deux formules sont proposées :

- 3 spectacles : 54 € (soit 18 € le billet)
- 7 spectacles : 105 € (soit 15 € le billet)

Les abonnés seront également invités à assister à la générale du spectacle Voyage au Centre de la Terre, en résidence de création avec l'Ensemble Almagiva du 14 au 17 avril 2027.

Le Marché de Noël se prépare

Artisans, créateurs, producteurs locaux et commerçants, rejoignez le Marché de Noël des 28 et 29 novembre, place du Lavoir ! Les revendeurs et marchands de produits industriels ne sont pas acceptés. Candidatures avant le 11 septembre 2026.

Infos : service Culture et Événementiel - 01 30 47 05 08 - culture@ville-st-remy-chevreuse.fr



La passion et l'engagement

Figure emblématique de notre ville, Colette Lecailtel fut une infatigable bénévole créatrice de liens, tant pour la mise en valeur du patrimoine, de la culture que pour la protection des plus fragiles.

Née le 24 septembre 1934 à Ezy-sur-Eure, elle fit ses études à Blois puis, fait très rare à l'époque pour une femme, obtint son diplôme d'Ingénieure. De son mariage en 1958 avec Pierre naquirent 3 fils, qui furent élevés à Saint-Rémy à partir de 1965, date de l'installation de la famille dans la maison qu'ils n'ont plus quittée.

Tout en veillant attentivement sur sa famille, Colette a commencé par visiter les personnes âgées isolées, puis devint naturellement présidente

du nouveau service d'aide à domicile aux personnes âgées*.

Passionnée par les richesses de sa ville, elle devint présidente de l'Office du tourisme et a initié les premières séances très appréciées de Connaissance du Monde. En 1986, elle participa à la création d'un spectacle Son et Lumière en fédérant différents talents individuels et associatifs.

Puis ce furent notamment les Olympiades en 1991, dans le cadre

des JO d'Albertville 1992, en présence de 500 enfants, avec des animations sportives et culturelles.

Une grande amitié la lia avec Raymond Devos et son épouse, Simonne, qui appréciaient sa sincérité et sa gentillesse. Raymond ayant proposé d'offrir des galas à l'espace Jean-Racine, elle en assura l'organisation ; ce furent des moments inoubliables.

Colette entreprit la rédaction de l'histoire de Saint-Rémy** en réunissant les compétences d'habitants motivés, avec le soutien de Raymond Devos. Après le décès de cet artiste remarquable et dans la continuité de son œuvre, elle devint présidente de l'ADARD***, liée à la Fondation Raymond-Devos, puis initia les Trampolines, spectacle annuel joué dans le théâtre Raymond-Devos permettant la révélation de jeunes talents.

Tout ceci ne l'a pas empêchée de reprendre des cours à la faculté d'Orsay pour enrichir sa formation ! Cette inlassable bénévole nous a quittés le 27 janvier 2026, laissant derrière elle non seulement un grand chagrin mais également les fruits d'un travail considérable, tant sur le plan patrimonial, culturel qu'humain. Son altruisme, sa détermination et son respect des autres ont fait d'elle une femme tout à fait exceptionnelle.

« Je la félicite parce ce qu'elle a fait est grand et je la remercie parce que ce qu'elle a fait est bon » Victor Hugo

*ASSAD devenue ADMR

**« Histoire et histoires de Saint-Rémy » livre disponible à l'Office du patrimoine culturel et naturel

***Association des amis de Raymond Devos

Swing au bord du lac

Pour jouer en famille ou entre amis, le minigolf vous accueille tout l'été dans un cadre verdoyant propice à la détente.

Géré par l'Office du patrimoine culturel et naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, le site vous accueille **jusqu'au 27 septembre**. Profitez de cet équipement ludique au cœur de la nature et pensez également à y organiser un anniversaire, un EVGF en privatisant le lieu. Il suffit pour cela de contacter l'Office du patrimoine par courriel.

Sinon, le minigolf est ouvert au public **les samedis de 14h30 à 18h30 et les dimanches et jours fériés de 15h à 19h**. Tarifs : enfant, 5 € - adulte 8 € - adhérent 5 €. Attention, le paiement par carte bancaire et chèques-vacances n'est pas accepté.

La Maison Marius

Un nouveau lieu de vie a ouvert ses portes à la mi-juin sur le marché après plusieurs mois de gestation : la buvette du marché devient *La Maison Marius*.

Pensé comme un espace convivial, ce nouvel établissement permet de se retrouver autour d'un verre, d'échanger entre habitants ou de faire une pause à l'abri, même lorsque la météo est capricieuse.

Un café, une rencontre, un moment de détente.

La Maison Marius accompagne désormais les temps forts du marché et contribue à l'animation du cœur de ville. Une offre de restauration est désormais proposée le vendredi et le samedi soir.

Horaires : mercredi : de 7h à 12h - vendredi de 17h à 22h - samedi de 7h à 22h.



Une deuxième Maison des Illustres



La Fondation Marta-Pan & André-Wogenscky rejoint le prestigieux réseau des Maisons des Illustres. Une reconnaissance nationale qui renforce l'exceptionnelle richesse culturelle de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

La Fondation vient d'obtenir le label, attribué par le ministère de la Culture aux lieux qui préservent et transmettent la mémoire de personnalités ayant marqué l'histoire artistique, scientifique ou culturelle française.

Cette distinction récompense le lieu unique où dialoguent sculptures, architecture et paysage, créé par la sculptrice Marta Pan et l'architecte André Wogenscky.

Cette labellisation est d'autant plus remarquable que Saint-Rémy-lès-Chevreuse comptait déjà une Maison des Illustres avec la Maison-musée Raymond-Devos. Peu de communes peuvent se prévaloir de deux sites distingués par ce label national, témoignant de la richesse patrimoniale et culturelle exceptionnelle de notre ville.

Infos+ : Maison des Illustres Ministère de la Culture Maisons des Illustres.



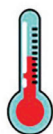
La place s'anime aussi

Avec l'arrivée de la Maison Prajault, la place du Lavoir confirme son rôle de lieu de rencontre et d'animation au cœur de la commune. Un mercredi sur deux, de 17h à 21h, ce camion gourmand aveyronnais propose une cuisine généreuse : aligot, burgers, tartines, salades et frites maison viennent compléter

l'offre existante des commerces de bouche de proximité. À titre expérimental depuis plusieurs semaines, elle sera présente place du Lavoir durant les prochains mois, notamment pendant la saison estivale. Cette offre supplémentaire contribue à faire vivre le cœur de ville et donne une nouvelle occasion d'animer ce lieu de rendez-vous apprécié des Saint-Rémois.

Infos+ : commande possible sur maisonprajault.fr





FORTES CHALEURS ET CANICULE



Canicule : pensez à vous inscrire

En période de fortes chaleurs, la Ville rappelle l'existence du registre communal des personnes vulnérables, un dispositif gratuit permettant au CCAS d'identifier, de contacter et d'accompagner les habitants les plus exposés aux risques liés à la canicule. Peuvent s'y inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ainsi que les adultes en situation de handicap ou d'isolement. En cas d'alerte canicule, les personnes inscrites sont régulièrement contactées afin de s'assurer de leur bien-être et de leur apporter une aide adaptée si nécessaire. L'inscription, gratuite et confidentielle, peut être effectuée à tout moment de l'année par la personne concernée ou par un proche.

Par ailleurs, durant les épisodes de canicule, la Ville met à disposition des habitants les locaux climatisés de l'Inter'G/CCAS, situés rue des Écoles, en face du C3R. L'accès est libre de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h. Les visiteurs sont invités à sonner à l'entrée principale, celle-ci restant fermée pendant les permanences. Sur place, chacun peut profiter d'un espace frais et convivial comprenant un coin lecture, des jeux de société et la possibilité d'apporter ses propres activités. La Ville appelle chacun à rester vigilant pendant les périodes de fortes chaleurs : boire régulièrement, éviter les efforts aux heures les plus chaudes de la journée et prendre des nouvelles des personnes âgées ou isolées de son entourage.

Infos pratiques : CCAS – 8, rue des Écoles – 01 30 47 48 40
social@ville-st-remy-chevreuse.fr

UNE RENTRÉE PLEINE D'ACTIVITÉS

Sport, culture, numérique ou convivialité : les activités seniors reprennent à la rentrée. Les inscriptions ouvrent dès le 15 août auprès du CCAS.

Pour cette nouvelle saison, plusieurs rendez-vous sont proposés : aquagym, gym équilibre, marche nordique adaptée, atelier multimédia, ciné-seniors mensuel ou encore foyer-jeux de cartes. Chacun peut ainsi trouver une activité correspondant à ses envies et à son rythme.

Les réinscriptions et nouvelles inscriptions sont ouvertes à partir du 15 août aux horaires d'ouverture. Les seniors pourront également rencontrer les équipes du CCAS lors du Forum des associations le 6 septembre.

Infos+ : plus de détails sur les jours, horaires, lieu de pratique et documents à fournir sur le site de la ville : <https://www.ville-st-remy-chevreuse.fr/actualite/seniors-26-27/>

CCAS – InterG, 8, rue des Écoles - 01 30 47 48 41
social@ville-st-remy-chevreuse.fr



DUODAY : RENDEZ-VOUS EN NOVEMBRE

Le Duoday 2026 se déroulera le jeudi 19 novembre. Cette journée nationale permet à une personne en situation de handicap, âgée de plus de 14 ans, de découvrir un métier en immersion aux côtés d'un professionnel volontaire. Entreprises, commerces, collectivités et associations sont invités à participer à cette démarche favorisant l'inclusion et la découverte du monde du travail.
CCAS : 01 30 47 48 40
social@ville-st-remy-chevreuse.fr

Devos inspire la ville

À l'occasion des 20 ans de la disparition de Raymond Devos, un projet collectif réunira artistes, habitants, commerçants et partenaires culturels autour de l'univers du célèbre humoriste.

À cette occasion, la Fondation a souhaité mettre en valeur l'héritage laissé par l'artiste en lançant le projet *Devos, 20 ans après*, auquel la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse s'est naturellement associée.

Cette initiative fédératrice implique également l'ARC et les commerçants

saint-rémois autour d'une ambition commune : faire rayonner l'œuvre et l'esprit du maître des jeux de mots au cœur de la ville.

Portraits, objets emblématiques, maison et jardin de l'artiste deviennent autant de sources d'inspiration pour les créateurs. Déjà, 58 aquarellistes se sont engagés dans l'aventure. Leurs œuvres seront exposées dans les vitrines des commerces, transformant le centre-ville en véritable parcours artistique.

Une trentaine de commerçants ont déjà manifesté leur intérêt pour accueillir



ces créations. D'autres peuvent encore rejoindre le projet. Au-delà de l'hommage rendu à l'artiste, cette démarche valorise le patrimoine culturel local, soutient le commerce de proximité et crée de nouvelles occasions de rencontre entre habitants, artistes et visiteurs.

Infos+ : vie.associative@ville-st-remy-chevreuse.fr

Bénévoles, force vive locale

À Saint-Rémy, ils sont partout, souvent discrets, jamais absents : les bénévoles font battre le cœur de la ville. Un jour d'hiver, devant une salle prêtée par la Ville, quelqu'un demande à Pierrette Bourdon, présidente de l'ARC, attendant le début d'une réunion : « T'es payée ? ». Non. Bénévole. Silence étonné. Fin de la discussion... et début d'une réflexion pour la présidente qui a inspiré cet article.

Car à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, difficile de passer à côté du bénévolat. 157 associations recensées, dont 131 actives (voir très actives !) fonctionnent grâce à 1 003 bénévoles (recensement 2023). Sport, culture, solidarité, loisirs : partout, des habitants donnent de leur temps, une énergie humaine au service du collectif. Alors oui, être bénévole, ce n'est pas toujours de tout repos. Il faut parfois se lever tôt, porter des tables, affronter la pluie... ou faire des allers-retours

pour véhiculer les petits adhérents. Et non, ça ne rapporte pas d'argent. Pire : ça coûte parfois un peu d'essence et quelques heures de sommeil.

Mais en échange ? Des rencontres, des éclats de rire, un café partagé et surtout cette sensation tenace de servir à quelque chose.

Le bénévole, ce n'est pas un héros en cape (quoi que), mais quelqu'un qui choisit simplement de donner du temps pour les autres. Et c'est précisément ce qui fait toute la richesse de la vie locale.

À Saint-Rémy, les bénévoles s'engagent, ils créent, ils font vivre la ville. Alors, merci à chacune et chacun d'entre eux.

Envie de les rencontrer — ou de rejoindre l'aventure ? Rendez-vous au forum des associations le **dimanche 6 septembre**. Vous y croiserez forcément quelques bénévoles : un sourire, un merci ou un coup de main, même modeste, feront toute la différence.

Infos+ : retrouvez toutes les associations dans le guide sur le site de la Ville





La musique retrouvée

Une belle reconnaissance pour le Saint-Rémois Paulo Castrillo et l'association CavrosArts, engagés dans la valorisation de la musique avec l'Ensemble *La Ferté* : leur premier album, *Sonates Oubliées*, consacré au compositeur Charles-François Grégoire de La Ferté (1666-1746), a été salué de trois T par le magazine *Télérama*, qui souligne la qualité de l'interprétation et l'originalité de cette redécouverte musicale. À travers ce projet, les musiciens ne se contentent pas d'interpréter des œuvres anciennes. Ils mènent un véritable travail de recherche pour faire revivre un patrimoine musical tombé dans l'oubli. Pendant plusieurs années, ils ont étudié les partitions, les pratiques instrumentales et même les liens entre musique et danse afin de retrouver l'esprit de l'époque.

Faire connaître le patrimoine, c'est aussi le transmettre aux générations d'aujourd'hui.

Cette démarche illustre parfaitement les valeurs portées par l'association : curiosité, partage des connaissances et accès de tous à la culture. Notez dès maintenant dans vos agendas le 2 juillet 2027, l'Ensemble *La Ferté* ouvrira la 5^e édition du Festival CavrosArts au théâtre Raymond-Devos. Autour de Paulo Castrillo au violon baroque, de Manon Chapelle à la viole de gambe et de Joël Keller au clavecin, les danseurs Yanis Ramet et Diane Omer présenteront *Rebel·lion·s*, une création originale qui fait dialoguer musique baroque, danse baroque et breakdance.

Infos+ : <https://cavrosarts.fr>
asso.cavrosarts@gmail.com
 07 67 61 78 77

Merci Anne-Cécile !

Des années de passion et d'engagement, au service du chant choral s'achèvent avec la mutation professionnelle d'Anne-Cécile Catteau, figure bien connue de la chorale André-Sala.



Musicienne depuis 48 ans, d'abord violoniste puis membre d'un orchestre de musique de chambre, Anne-Cécile Catteau rejoint la chorale à son arrivée à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Choriste, puis cheffe de pupitre des alti, elle en devient la cheffe de chœur en 2002.

Pendant plus de deux décennies, elle a dirigé bénévolement l'ensemble, accompagnant des générations de choristes dans leur pratique musicale.

Le 6 juin dernier, les membres de la chorale se sont réunis pour saluer son engagement.

Infos+ : chant78.wixsite.com/chorale-andre-sala

Coup de pouce jeunes

Pour découvrir, pratiquer et s'engager, la Ville renouvelle son Pass Jeunes. Ce dispositif offre une aide de 35 € pour l'adhésion à une association sportive, culturelle, sociale ou environnementale saint-rémoise. Le principe est simple : lors de l'inscription, le jeune transmet son numéro de Pass à l'association, qui applique directement la réduction. La Ville rembourse ensuite l'aide à la structure.

Un soutien aux jeunes... et aux associations locales.

Le Pass Jeunes encourage l'accès aux activités tout en participant à la vitalité du tissu associatif de la commune.

Nouveau en 2026 : le dispositif concerne les jeunes nés entre 2008 et 2016, soit les 10-18 ans de l'année civile.

Attention, le nombre de Pass est limité et leur attribution se fait dans la limite des disponibilités.



LORA 2020

À l'heure où certains privilégient la polémique, les raccourcis et la manipulation, nous faisons le choix de la responsabilité, de la transparence et de l'action.

La gestion d'une commune mérite mieux que la politique du fait divers. Notre objectif premier est de traiter les sujets de fonds, d'anticiper les besoins de demain afin de conduire des projets répondant à vos attentes.

Le débat démocratique est nécessaire, mais exiger des comptes suppose également une bonne connaissance des dossiers et de la réalité de la gestion municipale.... Ce n'est malheureusement pas le cas.

Car critiquer demande de l'énergie, mais travailler les dossiers en demande plus encore ! On le constate dès qu'un projet est proposé.

Le respect des concitoyens exige honnêteté et transparence. Les habitants méritent une information sincère et objective, non des discours destinés à influencer l'opinion par l'inquiétude ou la polémique.

Certains mettent en avant la démocratie, encore faut-il qu'elle ne soit pas qu'au service de leur ambition. Espérons qu'il y ait enfin un climat de sérénité au sein de notre assemblée pour s'écouter mutuellement car les

antagonismes permanents ne font pas avancer les débats.

Soyez assurés de notre engagement. Entre la démagogie qui entretient les inquiétudes et l'action qui construit l'avenir, notre choix est clair.

Notre dynamisme, notre investissement, le réalisme des projets sont au service de tous.

En attendant de vous retrouver au fil des événements de cet été, nous souhaitons à chacun d'entre vous des moments de repos, de découvertes, de lâcher-prise, avec des températures supportables, espérons-le !

La majorité municipale

Agissons ensemble pour Saint-Rémy

Dans sa précédente tribune, la majorité municipale appelait au respect, à la responsabilité et au dialogue. Nous partageons ces valeurs.

Durant la campagne, nous nous sommes efforcés de les appliquer. Nous avons fait le choix de débattre des programmes et d'amener l'idée d'une démocratie participative, sans répondre aux attaques personnelles particulièrement odieuses ni aux rumeurs injustifiées.

Demander des explications, vérifier la conformité légale des actions menées, ce n'est pas « agiter les peurs ». C'est exercer le mandat que les Saint-Rémois (48,47 % des votants) nous ont confié.

Or, force est de constater que nos sept conseillers municipaux sont dans l'impossibilité d'exercer leur rôle. Pour exemple :

- Le règlement du conseil municipal : les questions orales doivent être posées par écrit, 72 heures avant ! Elles sont limitées à 2 ! Elles sont lues par Monsieur le Maire et la réponse donnée par Monsieur le Maire ne donne lieu à aucun débat ! Un one man show !

- Nous avons interdiction de filmer les séances du conseil municipal.

- Il nous est refusé la communication des documents en amont des commissions « de travail ». Ces commissions ne donnent lieu à aucun compte-rendu. Comment travailler ainsi ?

Deux sujets nous préoccupent actuellement :

- Notre club de tennis : le remplacement des équipements sportifs du gymnase de Beauplan par trois terrains

de paddle exploités par une société privée (peut-être celle récemment installée à Saint-Rémy ?) interroge sur l'avenir du club, privé de terrain couvert et sur les activités sportives des enfants de J. Liauzun. Pourquoi cette décision sans concertation ?

- Les 52 logements sociaux (studio 17 à 24 m²) prévus en zone inondable sur le terrain de la maison du docteur Legros (coin parking de la poste). Aucune communication durant la campagne sur ce projet bien avancé : une tromperie par omission !

Pour nous suivre, inscrivez-vous à notre newsletter : www.agissonsensemblepoursaintremy.com

Les élus Agissons Ensemble pour Saint-Rémy

Des vacances en toute sérénité

L'Opération Tranquillité Vacances permet la surveillance de votre domicile pendant votre absence. La Police municipale et la Gendarmerie effectuent des passages réguliers autour des habitations inscrites et interviennent immédiatement en cas d'anomalie constatée. Le dispositif fonctionne toute l'année. Pour en bénéficier, l'inscription doit être réalisée au minimum 48 heures avant le départ, soit auprès de la Gendarmerie, du poste de Police municipale, soit en ligne via le site de la Ville.



Une fois l'inscription validée, votre logement est intégré aux rondes de surveillance programmées par les forces de sécurité. Service gratuit.

Infos+ : Police municipale 01 30 52

05 05 - Gendarmerie 01 30 52 15 48

Inscription :



Restez vigilants

Le démarchage abusif vise plusieurs secteurs et s'appuie sur des méthodes de plus en plus variées. Adoptez les bons réflexes pour éviter les pièges. Le démarchage touche principalement la rénovation énergétique, l'amélioration de l'habitat, l'ameublement, le bien-être et les produits alimentaires. Il intervient par téléphone, porte-à-porte, courriel, réseaux sociaux ou invitations à retirer un cadeau. Ne laissez entrer aucun inconnu. Aucun agent ne se présente sans annonce préalable. Les fournisseurs d'énergie, d'eau ou de gaz informent toujours par courrier. Les banques ne demandent jamais vos codes confidentiels. Aucun engagement ne doit être signé immédiatement. Aucun acompte ni RIB ne doit être remis lors d'un démarchage à domicile. Un délai légal de rétractation de 14 jours s'applique.

En cas de doute, sollicitez un avis extérieur et contactez les services compétents.

Infos+ : site internet de la ville, rubrique actualités

Police municipale 01 30 52 05 05 - Gendarmerie 01 30 52 15 48



Lutter efficacement, luttons collectivement !

Le moustique tigre vit dans nos jardins et balcons. Il pique en journée et peut transmettre dengue, chikungunya et zika.

Sa prolifération dépend surtout des eaux stagnantes, présentes majoritairement dans les espaces privés.

Chaque gîte larvaire éliminé réduit sa présence dans tout le quartier. Supprimer les eaux stagnantes, entretenir son extérieur et signaler sa présence sont les gestes essentiels.

L'application Zzzapp accompagne cette lutte collective, téléchargez-la !

Infos+ : zzzapp.fr / ARS Île-de-France.

carnet saint-rémois

Naissances

01/05 Gabriel Bodoreaga

01/05 Valentin Dalion

Félicitations aux parents !

Décès

01/03 Arnaud Reissian

31/03 Jean-Pierre Schiffner

21/04 Denise Delamarche Ép Marcillac

27/04 Xavier Florentin

02/05 Christian Merat

03/05 Jean Dagois

03/05 Madeleine Giboire Veuve Schiffner

04/05 Anita Eisele Veuve Bigot

06/05 Myriam Bernheim

17/05 Michèle Guillonnet Épouse Picard

Toutes nos condoléances aux familles.



Fête nationale

>Lundi 13 juillet à partir de 19h30
Jardin public, Complexe sportif Les 3 Rivières et stade Guy-de-Coubertin

Une soirée festive et populaire qui fera vibrer la ville au rythme des célébrations de la Fête nationale.

- 19h30 animation musicale au jardin public
- 22h distribution de bâtons

lumineux (sur réservation) devant le C3R

- 22h30 retraite aux flambeaux
- 23h feu d'artifice au stade Guy-de-Coubertin
- 23h30 bal populaire au jardin public.

Infos+ : bâtons lumineux réservés aux enfants.
Pensez à les restituer après l'événement pour permettre leur réutilisation.



Architecture et sculptures

>22 août, 12 et 26 septembre

Fondation Marta-Pan – André-Wogenscky, 80 avenue du Général-Leclerc

Pénétrez dans ce lieu unique où dialoguent architecture et sculptures. Accompagnés d'un guide-conférencier, découvrez la maison-atelier conçue par André Wogenscky et le parc de 7 000 m² qui abrite une vingtaine d'œuvres monumentales de la sculptrice Marta Pan.

Infos+ : sur réservation



FestivAI'OUT

>Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août

Dans toute la ville

Pour clôturer l'été en beauté, le FestivAI'OUT investit Saint-Rémy avec une programmation en plein air riche et accessible à tous. Le festival s'ouvrira à la Maison-musée Raymond Devos avec une séance de cinéma en plein air du film Les Temps modernes. Une soirée dans le cadre verdoyant du parc de la Fondation. Puis durant trois jours, musique, théâtre, clown, cirque, ateliers et marché d'artisans animeront de nombreux sites de la ville, transformés pour l'occasion en scènes à ciel ouvert.

Infos+ : programme complet sur le site de la ville www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Forum des associations

>Dimanche 6 septembre de 10h à 17h

Complexe sportif Les 3 Rivières (C3R), rue des Écoles

Le grand rendez-vous associatif : sport, culture, loisirs, ... Venez découvrir la richesse du tissu associatif local et inscrire toute la famille aux activités de votre choix. Restauration sur place. Parents, notez que les dispositifs d'aide à la pratique sont ouverts (voir p 19).



LIVE

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 24 SEPTEMBRE 20H

EN DIRECT SUR FACEBOOK

SALLE DU CONSEIL - 2, RUE VICTOR-HUGO
ORDRE DU JOUR SUR LE SITE DE LA VILLE ET LE
PANNEAU ADMINISTRATIF DEVANT LA MAIRIE



Reliure d'art

>Du 24 au 27 septembre

Espace Jean-Racine

Saint-Rémy-lès-Chevreuse accueille une nouvelle édition des Biennales Mondiales de la Reliure d'Art. Près de 240 œuvres réalisées par des relieurs de 30 pays seront exposées autour de La Vagabonde de Colette. Un rendez-vous

international qui met à l'honneur l'excellence des métiers d'art et la création contemporaine autour du livre.

- Conférence sur Colette le 24 septembre à 19h
- Spectacle Dans l'oreille de Colette suivi de la remise des prix le 26 septembre à 18h.

Infos+ : tarif d'entrée : 8 €

Exposition internationale de reliures d'art, conférence et spectacle inclus dans le billet d'entrée.



Écrans en débat

>Samedi 19 septembre à partir de 14h

Espace Jean-Racine

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de la Vallée de Chevreuse propose un ciné-débat autour du documentaire Et si on levait les yeux ?, consacré à la place des écrans dans nos vies et à leurs effets sur les enfants, les adolescents et les familles.

Infos+ : 14h projection, 15h entracte, 15h20 conférence-débat avec Guillaume Combastet, producteur du film.

Entrée gratuite sur inscription.



N'OUBLIEZ PAS L'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE À DÉCOUVRIR PAGE 14

À NOTER

Fête des modèles nautiques

>Dimanche 13 septembre de 10h à 18h
Lac de Beauséjour

L'association Modèles Nautiques des Trois Vallées (MNDTV) vous invite à une belle journée de découverte de modélisme sur l'eau, du bateau à vapeur au modèle électrique. Animations et démonstrations. Infos+ : mntdv78@gmail.com. Entrée libre, tout public

Pizzas solidaires

Prochaine distribution le samedi 19 septembre, de 9h à 20h à la maison paroissiale.

Commande conseillée : 06 73 69 48 02
ou les.caous@aideauxenfantsdecoulombie.org
www.aideauxenfantsdecoulombie.org/

Fête des canards

>Dimanche 20 septembre de 8h à 18h
Lac de Beauséjour

Une journée au bord du lac organisée par l'association Les Habitants de Beauséjour. Au programme : vide-greniers et restauration. Ne tardez pas à vous inscrire à la brocante

Infos+ : association.beausejour78@gmail.com



Virades de l'espoir

>Dimanche 27 septembre de 7h30 à 10h

Complexe sportif des 3 Rivières, rue des écoles
Participer à ces randonnées dans notre magnifique vallée de Chevreuse prend du sens : c'est un plaisir mais aussi un acte généreux et solidaire. Randonnées au choix : VTT 18, 25, 40 et 60 km, cyclo 40, 79 et 109 km et marche 10, 17 et 21 km.

Infos+ : inscriptions sur place ou sur www.virades-chevreuse.fr - 06 71 68 34 68 - gej.rolland@free.fr participation libre dès 5 €.

Spectacle
musical

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE 2026

© CLOUIS_QUEANT - SRC - COMMUNICATION - 2026

OUVERTURE DE SAISON 26/27

GRATUIT
SUR INSCRIPTION

PILE OU FACE



ESPACE JEAN-RACINE

Saint-Rémy
lès-Chevreuse

SAMEDI
12 SEPTEMBRE

DÉBUT SPECTACLE
20h

@culture@ville-st-remy-chevreuse.fr

01 30 47 05 08

www.ville-st-remy-chevreuse.fr

LICENCES PLATESV-R-2021-010467 - PLATESV-R-2021-010659